

Votre communauté



le magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien

Juin 2013 - n° 11





SOMMAIRE

Page 3
Mot du président

Page 4
Budget

Page 5
Organigramme des services

Page 6 et 7
Assainissement : les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration

Page 8 et 9
Les ordures ménagères : mode d'emploi de la redevance incitative

Page 10
Le conseil communautaire

Page 10 et 11
Le centre socioculturel : une synergie avec les acteurs locaux

Page 12 et 13
Calendrier des animations
Exposition « Magie ? Mécanique ! »

Page 14
Des livres et vous !

Page 15
Mode d'emploi du site internet

Page 16
Contacts des mairies

Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien

26 bis grande rue - 90170 Étueffont
tél. 03 84 54 70 80 - fax 03 84 54 66 54

Directeur : Emmanuel Steiner

Élu à la communication : Sylvie Ringenbach

Redaction : Anais Humbrecht

Photos : CCPSV

Conception impression : SARL Nj Events Production

Cours Louis Leprince Ringuet - BP 21126 - 25000 Montbéliard

Dépôt légal : 2^e trimestre 2013

Imprimé sur du papier recycle

LE MOT DU PRÉSIDENT

De gauche à droite :
M. Anderhueber, M. Grebaut,
M^{me} Ringenbach, M. Othelet,
M. Miesch, M. Parrot



Madame, Monsieur,

L'année 2013 est une année importante pour notre communauté de communes car elle voit, au début du 2^e trimestre, le démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration à Anjouley. Cette nouvelle station fait suite à un arrêté préfectoral qui nous oblige à une mise en service au plus tard le 31 décembre 2013. Si, au niveau du chantier, tout se passe correctement, cette station sera opérationnelle au début du 2^e semestre 2014.

Outre l'aspect obligatoire et non discutable de cet arrêté préfectoral, les délégués communautaires ont saisi cette opportunité pour examiner de manière très approfondie les compétences communautaires essentielles aux habitants de notre territoire afin de dégager des marges de manœuvre financières. Ainsi, nous avons restructuré nos services, mutualisé notre personnel, établi des contacts avec nos homologues au niveau des ordures ménagères et de l'assainissement et très récemment, il a été décidé de se séparer du service « crèche familiale ». Ce service fermera donc ses portes le 31 août au soir. Les 7 assistantes maternelles qui œuvraient au sein de cette structure, dont je salue ici tout le professionnalisme, seront accompagnées tout au long de cette transition du service public vers le secteur privé. Bien sûr, la halte-garderie de la communauté de communes continuera d'exister et de fonctionner !

D'autre part, un 2^e chantier attend notre communauté de communes car nous sommes sous le coup d'un 2^e arrêté préfectoral avec une nouvelle mise en demeure de réalisation de travaux avant le 31 décembre 2015. Cet arrêté nous impose la mise en place

d'un réseau d'assainissement séparatif sur le secteur de Rougemont-le-Château et Lachapelle-sous-Rougemont. Aujourd'hui, le fonctionnement de la station d'épuration de Lachapelle-sous-Rougemont n'est pas optimal car celle-ci se trouve régulièrement parasitée par les eaux pluviales. Dans quelques temps, les premières études seront lancées.

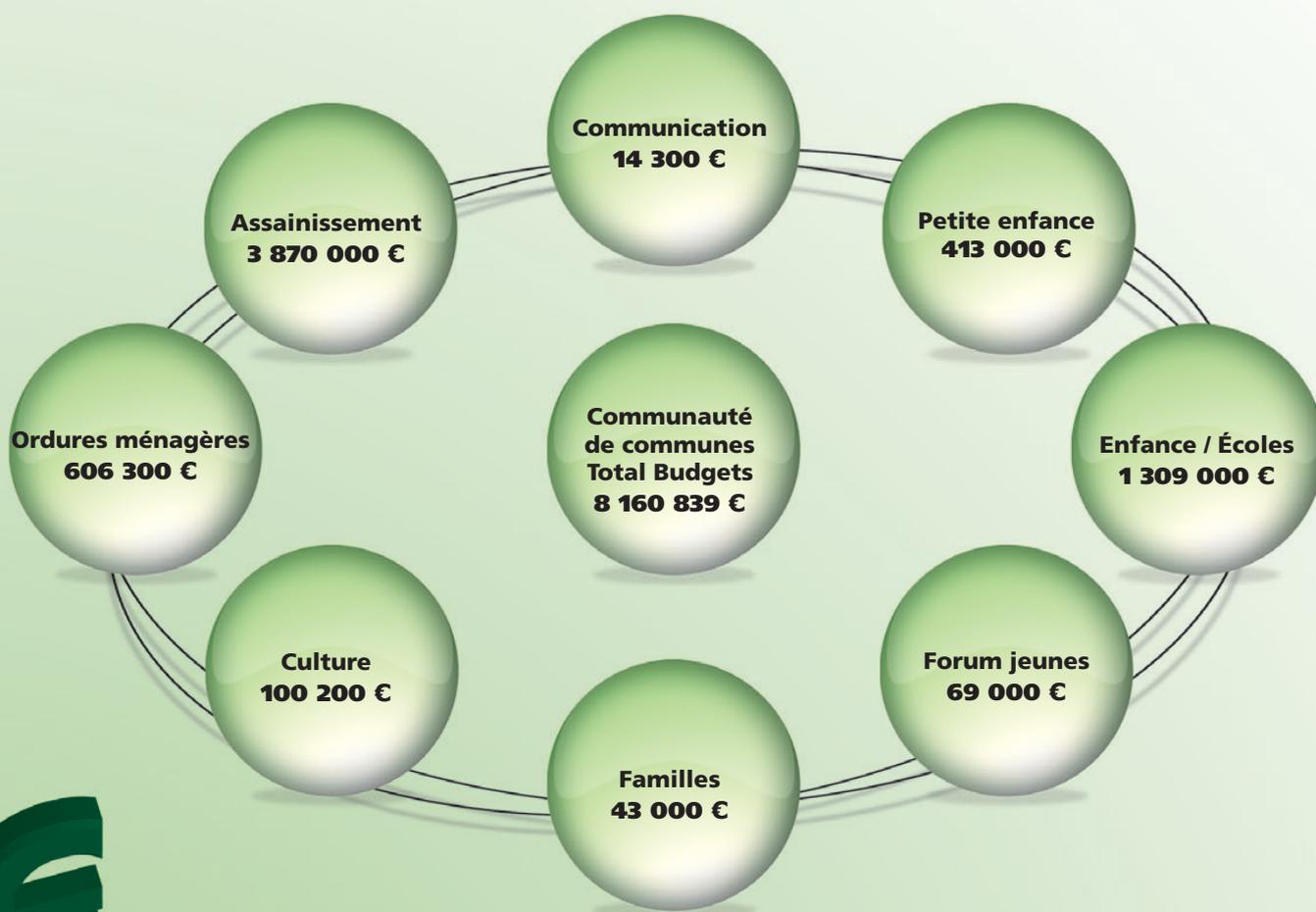
Enfin, 2013 voit également la création d'une commission axée sur la réforme des rythmes scolaires. Il ne m'appartient pas de commenter ici ni la forme ni le fond de cette réforme. Néanmoins, nous avons décidé de reporter la mise en place de celle-ci à septembre 2014 car nous estimons ne pas avoir suffisamment de réponses à nos diverses interrogations tant sur la demi-journée à privilégier que sur les activités périscolaires à organiser et leur coût. Il nous paraissait donc plus sage d'attendre, l'expérience des uns pouvant servir notre communauté de communes. Le travail de cette commission constituée d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves permettra de dégager un consensus pour l'intérêt des enfants.

Comme vous pouvez le constater, des dossiers majeurs nous attendent encore pour cette année ! Je peux vous assurer que nous avons toujours en point de mire le souci de l'équilibre budgétaire, le juste emploi des deniers publics afin que la pression fiscale déjà si élevée sur notre territoire ne connaisse plus une inflation aussi vertigineuse.

Bien à vous.

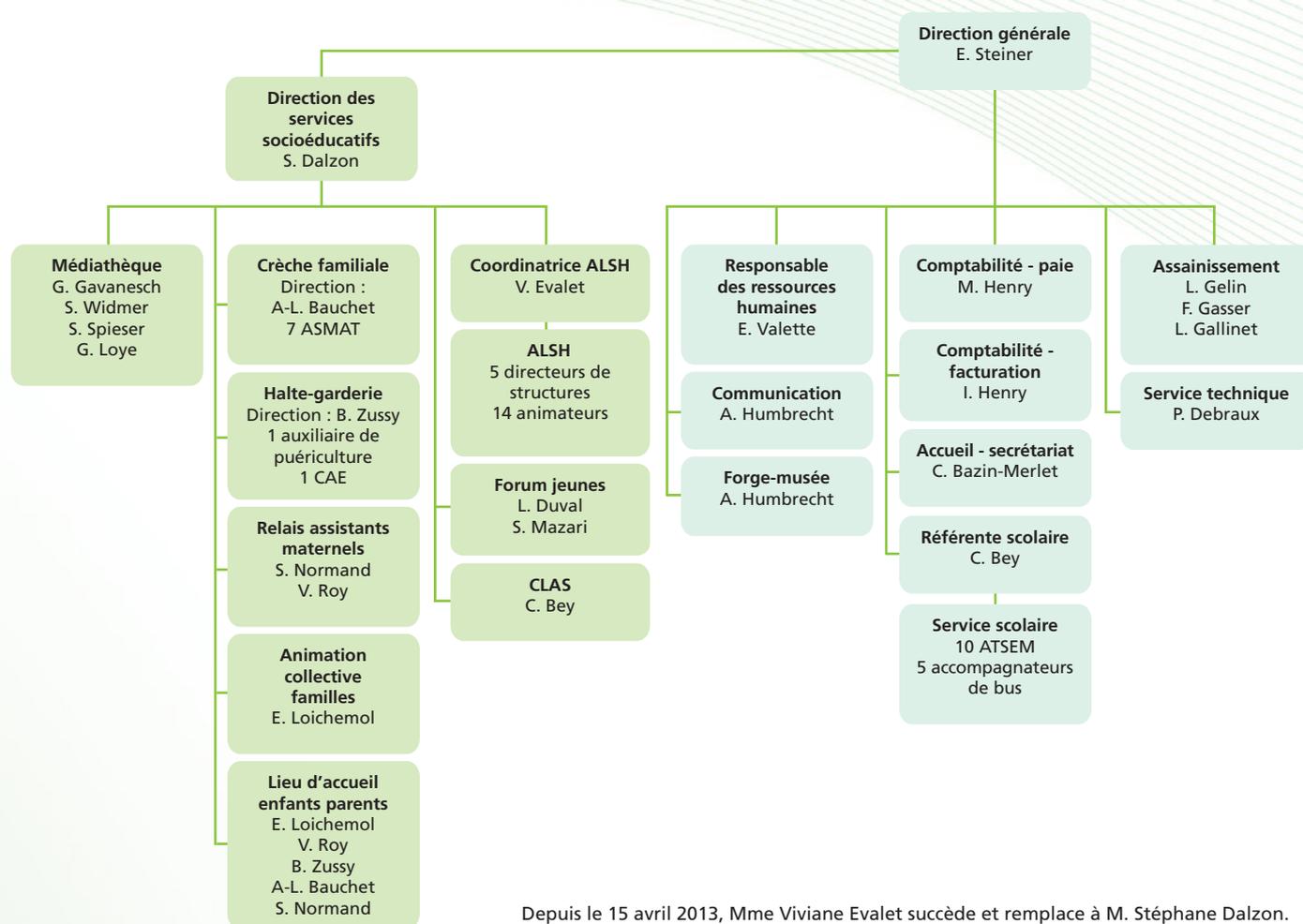
M. Jean-Luc Anderhueber
Président de la CCPSV

BUDGET 2013 DE LA CCPSV



N.B : La ventilation analytique indiquée ici ne correspond pas au budget inscrit au centre de la rosace.

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Depuis le 15 avril 2013, Mme Viviane Evalet succède et remplace à M. Stéphane Dalzon.

POUR NOUS CONTACTER

ADRESSE ADMINISTRATIVE

Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien
26 bis grande rue
90170 Étueffont
Tél. 03 84 54 70 80
Fax 03 84 54 66 54
Courriel : contact@cc-pays-sous-vosgien.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8 h 30 - 12 h
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h

Retrouvez tous les services, les informations pratiques et l'actualité de votre communauté de communes sur notre site Internet :

www.cc-pays-sous-vosgien.fr

N'hésitez pas à le consulter et à profiter des avantages qu'il vous offre : formulaires de contact, simplification de vos démarches administratives avec nos services en ligne, agenda des manifestations, annuaire des associations, des artisans et des commerçants, ou encore l'inscription à la newsletter.

LES SERVICES

- › Assainissement collectif : tél. 03 84 54 72 55
- › Assainissement non collectif : tél. 03 84 54 20 12

- › Facturation : tél. 03 84 54 20 13
- › Communication : tél. 03 84 54 20 15
- › Service scolaire : tél. 03 84 54 72 58

- › Crèche familiale : tél. 03 84 54 78 80
- › Halte garderie : tél. 03 84 54 72 61
- › RAM : tél. 03 84 54 20 14
- › LAEP : tél. 03 84 54 71 43
- › Centre de loisirs d'Anjoutey : tél. 03 84 54 67 20
- › Centre de loisirs d'Étueffont : tél. 03 84 54 66 49
- › Centre de loisirs de Grosnagny : tél. 03 84 29 52 38
- › Centre de loisirs de Saint Germain-le-Châtelet : tél. 03 84 19 43 75
- › Centre de loisirs de Rougemont-le-Château : tél. 03 84 27 69 46
- › Forum jeunes : tél. 03 84 54 78 53
- › Service familles & aînés : tél. 03 84 54 71 43

- › Médiathèque Étueffont : tél. 03 84 54 72 39
- › Médiathèque Rougemont-le-Château : tél. 03 84 23 04 73
- › Forge Musée Étueffont : tél. 03 84 54 60 41

Assainissement

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



La station d'épuration d'une capacité de 4670 équivalents habitants, traitera les eaux usées des communes de Petitmagny, Étueffont, Anjoutey et Saint-Germain-le-Châtelet. (Actuellement 3 102 habitants)

Après 10 ans d'études, un arrêté préfectoral de mise en demeure, une consultation des entreprises en 2012, les travaux de construction de la station d'épuration d'Anjoutey ont démarré en avril 2013, pour une durée totale de près de 14 mois.

L'opération se compose de deux marchés de travaux :

- Démolition de l'actuelle station d'épuration et construction d'une nouvelle station.
- Pose d'un réseau de transfert entre Saint-Germain-le-Châtelet et la nouvelle station d'épuration.

Ces marchés ont été attribués au groupement MSE/PEDUZZI et à l'entreprise EUROVIA.

La CCPSV va lancer en 2013, en collaboration avec la Chambre interdépartementale de l'agriculture, les études pour la mise en place d'un plan

d'épandage des boues d'épuration issues de la station d'épuration d'Anjoutey, mais également de la station d'épuration de Lachapelle-sous-Rougemont et des lagunes de Saint-Germain-le-Châtelet.

Le service d'assainissement collectif dispose d'un budget propre dont les dépenses et les recettes doivent être équilibrées. Ses recettes sont notamment constituées de la redevance de collecte et de traitement des eaux usées perçue sur les usagers.

Le cumul des arrêtés préfectoraux de mise en demeure n°2012030-005 et 2012055-0001 (réalisation de la nouvelle station d'épuration d'Anjoutey et mise en conformité des réseaux d'assainissement sur le secteur de Lachapelle-sous-Rougemont – Rougemont-le-Château), se traduisant par un investissement de plus de 5 millions d'euros. Ceci a notamment contraint la communauté de communes à augmenter le montant de la redevance d'assainissement, pour financer le renouvellement de la station d'épuration d'Anjoutey.



Le conseil communautaire a voté une augmentation de 0,60 € par m³. Elle s'étalera sur deux ans, soit une augmentation de 0,30 € par m³ en 2013 et de 0,30 € par m³ en 2014, ce qui fixe le montant de la redevance à 3,65 € par m³ à compter du 1^{er} janvier 2014.

Cette augmentation ne concerne que les usagers reliés au réseau collectif.



La lagune est conservée comme bassin tampon. Lors d'apports trop importants (épisodes pluvieux) dus à la présence d'un réseau unitaire, les eaux en surplus, en provenance de Saint-Germain-le-Châtelet, seront déversées au niveau des lagunes par le trop plein du poste de refoulement. Ces eaux seront donc stockées et traitées avant rejet au milieu naturel.



LES CHIFFRES CLÉS...

OPÉRATION DE CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION D'ANJOUTEY

Montant total de l'opération : 2 395 141,06 € HT soit 2 864 588,71 € TTC

LOT 1

Construction de la station d'épuration

Financement

| | |
|----------------------------------------------|--------------------------|
| Agence de l'eau, avance remboursable | 1 767 061,00 € HT |
| Agence de l'eau, subvention | 223 869,00 € HT |
| Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux | 50 000,00 € HT |
| Part CCPSV | 133 042,47 € HT |
| Coût de l'opération | 2 173 972,47 € HT |

LOT 2

Réseau de transfert

Financement

| | |
|----------------------------------------------|------------------------|
| Agence de l'eau, subvention | 67 697,00 € HT |
| Fonds de Solidarité Rural | 4 513,00 € HT |
| Subvention Exceptionnelle (Député) | 20 000,00 € HT |
| Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux | 87 120,00 € HT |
| Part CCPSV | 41 838,27 € HT |
| Coût de l'opération | 221 168,27 € HT |

Ordures ménagères

MODE D'EMPLOI DE LA REDEVANCE INCITATIVE

➤ Étape 1

Le bac est livré par Plastic Omnium. Chaque bac est équipé d'une puce qui permet, lors de son ramassage, d'identifier son propriétaire

➤ Étape 2

Le SICTOM de la zone sous-vosgienne réalise la collecte des bacs. Lecture de la puce

➤ Étape 6

Des questions ? Plastic Omnium réceptionne vos appels

➤ Étape 3

Les bacs sont comptabilisés automatiquement lors du vidage

➤ Étape 4

Le système informatique associe à chaque ménage le nombre de relevages

➤ Étape 5

Plastic Omnium réalise la facturation et l'envoi à la CCPSV qui diffuse les factures aux usagers



LE SAVIEZ-VOUS ?

- La redevance n'est pas une taxe mais une facturation pour service rendu.
- Le SICTOM met en place le règlement de collecte (levées) et de tarification (une part fixe et une part variable).
- La CCPSV vote les tarifs et envoie les factures aux habitants.

NOUVEAUX TARIFS EN 2013

| | 120 L (1pers) | 120 L | 180 L | 240 L | 360 L | 770 L |
|----------------------------|---------------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Part fixe | 55 € | 108 € | 135 € | 165 € | 220 € | 455 € |
| Part variable (à la levée) | 3.40 € | 3.40 € | 4.80 € | 6 € | 10 € | 22 € |



NUMÉROS UTILES

Plastic Omnium
N° vert 0800 34 79 39

SICTOM
03 84 54 69 44

CCPSV
03 84 54 70 80

FAQ

La redevance incitative est-elle un impôt supplémentaire ?

❖ Non, la redevance incitative n'est pas une taxe, il s'agit d'une facturation pour service rendu. À l'inverse, pour la ville de Belfort, par exemple, il ne s'agit pas d'une redevance mais d'une taxe équivalente à un pourcentage de l'impôt foncier.

Comment sont calculés les tarifs de la redevance incitative ?

❖ Les tarifs sont votés par le conseil communautaire. Retrouvez l'ensemble des comptes rendus sur le site internet de la CCPSV.

Pourquoi les tarifs augmentent ?

❖ La CCPSV reçoit la facture globale de prestation du SICTOM. Il faut ensuite répartir le coût sur l'ensemble de la population. Si la somme que facture la SICTOM à la Communauté de communes augmente, la facturation individuelle augmentera.

Que finance la redevance incitative ?

❖ La redevance finance l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets ménagers : collecte des déchets, collecte et tri des recyclables, gestion des déchèteries, traitement des ordures ménagères en incinération, mise à disposition et maintenance des conteneurs. Ce sont les prestations proposées par le SICTOM mais aussi le SERTRID.

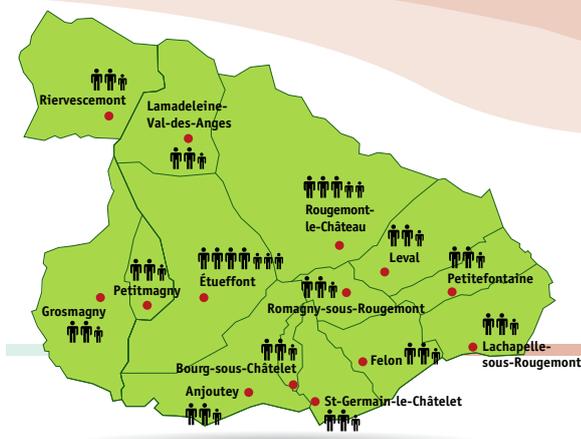
Qui paye la redevance incitative ?

❖ C'est l'utilisateur du service de collecte des déchets qui paye la redevance. Si vous êtes doté d'un bac individuel, vous recevez et payez directement la facturation. Si vous disposez d'un bac collectif, votre redevance individuelle vous sera envoyée par votre bailleur.

Je ne dispose pas de bac, pourquoi dois-je payer la redevance ?

❖ Tout particulier ou professionnel produit des déchets, même en faible quantité, et est amené à utiliser le service public d'élimination des déchets. Que ce soit la collecte des bacs ou le dépôt en déchèterie, la redevance incitative comprend une part fixe qui couvre l'abonnement à ce service.





LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. Son rôle est similaire à celui du conseil municipal, mais à l'échelle de l'intercommunalité.

Présidé par Monsieur Jean-Luc Anderhueber, le conseil communautaire se compose de 48 délégués (titulaires et suppléants), issus des différents conseils municipaux des 14 communes. Le nombre de délégué de chacune d'entre elles varie en fonction du nombre d'habitants.

Le président est élu au sein de l'assemblée selon les mêmes règles que pour un maire. Les vice-présidents actuellement au nombre de cinq sont élus selon les mêmes règles que celles correspondant au président.

Le conseil communautaire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Il se substitue aux conseils municipaux des communes adhérentes lorsque les compétences de ces derniers ont été confiées à l'intercommunalité. C'est le cas pour l'assainissement collectif et autonome, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le transport et le fonctionnement scolaire, la culture (forge-musée et médiathèques). C'est donc lui qui vote le budget.

Se réunissant au moins une fois par trimestre, les séances du conseil communautaire sont publiques, annoncées par affichage et le cas échéant, via la presse locale. Le compte rendu est mis en ligne sur le site internet (www.cc-pays-sous-vosgien.fr).

N.B : 2014, changement quant à la désignation des délégués communautaires au sein des conseils municipaux.

Le centre socioculturel Un espace ressource pour les habitants, les professionnels et les associations.



Le centre socioculturel vise au développement de l'animation globale et de la vie associative sur le territoire communautaire. Il peut vous accompagner dans la communication de votre évènement (agenda des manifestations sur le site internet - lettres d'actualités mensuelles - affiche pour les manifestations en partenariat avec la CCPSV).

Le bâtiment de l'EISCAE constitue un lieu de ressources d'animation de la vie locale où les associations et autres organismes peuvent développer des activités au service des habitants.

Le bâtiment de l'EISCAE c'est aussi une programmation culturelle riche qui anime vos soirées : concerts, théâtre, cinéma, spectacles, contes, conférences...

Vous êtes un professionnel ou une association. Nous pouvons vous aider à développer votre activité en vous réservant un créneau horaire de location de la salle EISCAE. Le centre socioculturel vous accompagne également dans la communication et participe à la diffusion de l'information sur son territoire.

Le saviez-vous ?

Le centre socioculturel intercommunal réalise une lettre d'actualités mensuelle qui reprend toute l'information et les animations importantes du mois. **Inscrivez-vous dès maintenant à la newsletter sur le site internet :**

> www.cc-pays-sous-vosgien.fr



Oyé, Oyé !!!
Rejoignez nous !

Habitants, parents, bénévoles, le centre socioculturel EISCAE a besoin de votre participation. Rejoignez la commission EISCAE. Nous pourrions réfléchir ensemble et construire collectivement le projet du centre : petite enfance, enfance, jeunesse, famille, culture, en fonction de vos centres d'intérêt, la commission s'organiserait en groupes de réflexion. Cette initiative est impulsée et soutenue par la CAF, dans son contrat de projet du centre socioculturel.



Le centre socioculturel UNE SYNERGIE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

L'espace intercommunal socioculturel vous accompagne tout au long de votre vie.

De la petite enfance aux aînés, de nombreux services s'offrent à vous pour vous soutenir dans votre rôle de parents mais aussi pour proposer une offre culturelle, en termes de loisirs, riche et variée et ainsi participer à votre épanouissement personnel.

Les services de la **petite enfance**, de l'**enfance** et de la **jeunesse** prennent en charge vos enfants sur des temps de restauration, de loisirs, tout en assurant un système d'encadrement de qualité grâce à des professionnels qualifiés. Le **pôle famille et aînés** propose des activités familiales

ou entre adultes (atelier bricolage, cuisine, yoga, sorties familles...). Il est également un espace ressource, d'information grâce aux nombreuses conférences-débats qu'il organise.



Vous avez des questions liées à la parentalité, nous pouvons en débattre lors de ces temps d'échange ou dans des groupes de discussion ouverts à tous ceux qui sont intéressés.

Une synergie avec les acteurs locaux : l'animation globale de territoire

Les services communautaires travaillent sur le territoire, en relation avec les professionnels locaux. Des partenariats naissent et des actions sont menées conjointement.

Le **centre socioculturel du pays sous vosgien** et celui de la haute Savoureuse sont installés sur un espace rural commun. Le public est relativement le même. Ainsi, les centres socioculturels mènent des actions communes et tissent du lien entre les deux territoires. C'est ainsi qu'un rallye familles au Fort Dorsner ou encore une sortie raquettes au Ballon d'Alsace a réuni des habitants des deux territoires communautaires. Les actions envers les jeunes se mutualisent : prévention routière, initiation à différents métiers sont réalisées conjointement entre les

deux centres socioculturels. Le **forum jeunes** entretient aussi un partenariat avec le collège de Rougemont-le-Château pour assurer une continuité éducative entre les services de la CCPSV et ceux de l'Education nationale : des conférences ou des actions de sensibilisation portant sur des thématiques telles que les addictions, le handicap, ou encore un forum des métiers ont été menées.

Les **centres de loisirs**, en coopération avec les écoles, ont réalisé le projet Coloribus, une exposition d'œuvres d'art visuelles réalisées par les enfants dans leurs écoles tout au long de l'année. L'exposition a été accueillie au sein du siège communautaire. Le service scolaire de la CCPSV vient renforcer les missions de l'éducation na-

tionale en animant un atelier (CLAS) dans les écoles. Il propose ainsi l'appui et les ressources nécessaires aux enfants pour réussir leur scolarité.

Enfin, le tissu associatif du pays sous vosgien est très important. Plus de 90 associations existent. Les services de la communauté de communes travaillent avec ce réseau associatif. C'est ainsi que la manifestation Sous la Ligne Bleue a pu rayonner sur le territoire et bénéficier du dynamisme des bénévoles : animations, balisage des sentiers, Abreu'art, ont pu voir le jour grâce à l'implication des associations. L'association de la forge musée réalise tout un ensemble d'animation qui ponctue la saison d'ouverture du musée. D'autres événements connaissent un fort succès

grâce à ces partenariats : le carnaval d'Etueffont rassemble le milieu associatif (La Récréactive), les écoles et les centres de loisirs.



7 septembre 2013

Le **forum des associations** organisé par M. Vallverdu, qui a lieu début septembre, ne peut exister sans la présence et l'implication de tous les acteurs locaux qui font vivre le territoire. Il est le symbole du dynamisme associatif du pays sous vosgien. Venez rencontrer des habitants de votre territoire, découvrir des activités culturelles, sportives, ainsi que les services de la communauté de communes qui est partenaire de cet événement.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Planning des réservations récurrentes au 01/04/2013 salle de l'EISCAE Étueffont

🕒 Aïkido

le lundi de 19h à 22h

🕒 Judo club

le mercredi matin de 9h à 12h

🕒 École de musique Nord territoire

le lundi de 17h à 19h15 et le mercredi de 16h à 17h30

🕒 La chorale les Rap(h)sods du Vallon

le mercredi de 20h à 22h

🕒 Le club des aînés d'Étueffont

le jeudi de 13h30 à 17h

🕒 Zumba (association ELAN)

le vendredi de 19h à 20h

Marché de terroir biologique et d'artisanat

Chaque 1^{er} dimanche du mois
Place de l'EISCAE Étueffont

🕒 Du 08 mai au 07 juillet

Exposition temporaire itinérante
« Magie ? Mécanique ! »

Forge musée Étueffont

🕒 Du 10 mai au 21 juin

Animation « Magie ? Mécanique ! »
Médiathèque Étueffont

🕒 Du 07 au 21 juin

Exposition Chapeau – Service scolaire CCPSV
Hall 26 bis CCPSV

🕒 8 juin

Visite des salines d'Arc et Senans et Salins
les Bains - Association Liber Projetc

🕒 08 et 09 juin

Tournoi de tennis
Lachapelle sous Rougemont

🕒 09 juin

● Vide-greniers - Association sportive nord
territoire

Lachapelle sous Rougemont

● Vide-greniers - Association Léa

Rougemont-le-Château

🕒 12 juin

Présentation de la programmation
des Eurockéennes et Concert Pih Poh
EISCAE Étueffont

🕒 15 juin

Raid'Spect - Pôle enfance CCPSV
Étueffont

🕒 15 et 16 juin

Week end trappeur - Pôle famille CCPSV
Champagney

🕒 20 juin

Art floral
Lachapelle sous Rougemont

🕒 21 juin

Fête de la musique - Harmonie de Rougemont
Étueffont

🕒 22 juin

Découverte du cheval comtois - Association AILES
St Germain-le-Châtelet

🕒 23 juin

Tournoi inter-génération - Association
sportive nord territoire/CCPSV
Rougemont-le-Château

🕒 26 juin

Contes d'animaux d'Afrique
Médiathèque intercommunale CCPSV

🕒 28 juin

Kermesse - Pôle enfance CCPSV
Rougemont-le-Château

🕒 29 et 30 juin

Fête de l'été - Associations St Germain-le-Châtelet
St Germain-le-Châtelet

🕒 30 juin

● Tournoi de sixte - Association sportive
nord territoire

Lachapelle sous Rougemont

● Kermesse - Pôle petite enfance CCPSV
Étueffont

● Vide-greniers et marché de terroir et
d'artisanat - Association AILES

St Germain-le-Châtelet

🕒 5 juillet

Tournoi de toupies - Pôle enfance CCPSV
Étueffont

🕒 6 et 7 juillet

Finale tournoi open - Tennis club
Étueffont

🕒 7 juillet

Marché aux puces des pompiers
Rougemont-le-Château

🕒 21 juillet

● Démonstration de ferronnerie
Forge musée - Étueffont

● Fête champêtre

Lamadeleine-Val-des-Anges

🕒 03 et 04 août

Démonstration de coutellerie
Forge musée - Étueffont

🕒 15 août

Marche et repas - Association Val Fleury
Étueffont

🕒 25 août

● Vide-greniers - Associations Pétanque et
amitiés, Val Fleury et Tennis Club
Étueffont

● Concours de pétanque - Association Au
fil des saisons

Petitefontaine

🕒 07 septembre

Forum des associations
Anjoutey

🕒 08 septembre

Marché aux puces - APPAC VSN
Rougemont-le-Château

🕒 14 et 15 septembre

Journées du patrimoine. Thème : « La
forge dans tous ses états », exposition des
métiers de la forge

Forge musée Étueffont

🕒 15 septembre

Vide-greniers - association la Chapelloise
Lachapelle sous Rougemont

🕒 20 septembre

Don du sang
Rougemont-le-Château

🕒 21 et 22 septembre

● Challenge tennis
Lachapelle sous Rougemont

● Marche populaire

Angeot

🕒 26 septembre

Journée animation-vente - Club des
retraités
Étueffont

🕒 28 septembre

Repas campagnard - Association Rouge
Mont Fleury

Rougemont-le-Château

🕒 28 et 29 septembre

Challenge tennis

Lachapelle sous Rougemont

🕒 Courant octobre

Contes et compagnies

Médiathèque intercommunale CCPSV

🕒 12 octobre

Balade animée « Au fil de l'art » - CCPSV
Anjoutey, Bourg-sous-Châtelet et St Germain-
le-Châtelet

🕒 05 et 06 octobre

Challenge de tennis

Lachapelle sous Rougemont

🕒 06 octobre

● Bourse aux livres - Association C'Pour
Toi Rougemont-le-Château

● Couscous de la Paroisse

Rougemont-le-Château

🕒 19 octobre

Soirée dansante « paëlla » - Association
Val Fleury
Étueffont

🕒 03 novembre

● Bourse aux jouets - Association C'Pour Toi
Rougemont-le-Château

● Bourse aux graines - Association Val
Fleury

Place de l'EISCAE - Étueffont

🕒 16 novembre

Bourse aux jouets - Conseil municipal
enfants

Étueffont

🕒 23 novembre

Soirée Beaujolais - Association Tennis Club
Étueffont

🕒 24 novembre

Expos vente- Association La Rapène
Lachapelle sous Rougemont

🕒 Courant novembre

Mois du film documentaire

Médiathèque intercommunale CCPSV

🕒 30 novembre, 01, 07 et 08 décembre

Marché de Noël, « Noël d'antan »
Forge musée - Étueffont

🕒 1^{er} décembre

Marché de terroir
Place de l'EISCAE - Étueffont

🕒 6 et 7 décembre

Téléthon et St Nicolas
Lachapelle sous Rougemont

🕒 19 décembre

Fête de Noël - Association la Récréative
Étueffont

🕒 11 janvier 2014

Flambeau de la Nouvelle année
Lachapelle sous Rougemont





Exposition MAGIE ? MÉCANIQUE !

L'histoire liée de l'homme et de la machine

Du 8 mai au 7 juillet 2013 à la Forge-musée d'Étueffont

Forces, mouvements, machines... la mécanique se cache partout. Des premiers bâtisseurs aux inventeurs d'aujourd'hui, les hommes ont toujours cherché à comprendre ses rouages et à les utiliser aux mieux. L'exposition « Magie ? Mécanique ! » explore cette longue histoire, abordant tant les principes scientifiques de la discipline, que les conséquences de la mécanisation dans notre quotidien.

La forge : une histoire d'hommes... et de machines

Quatre générations de forgerons se sont succédé pendant près de 100 ans, manipulant, tapant, façonnant le fer pour fabriquer des outils. Lieu central dans un village, la forge était un lieu de ressources pour les habitants du village : savoir-faire, astuces et potins s'échangeaient autour d'un verre, dans une ambiance bienveillante alimentée par le « maître du feu ».

Et de la ressource, Eugène et ses descendants ont dû en avoir pour adapter leurs outils de travail au fil du temps. Dans la chaleur de la forge ou sous le ferrou, dans l'atelier des charrons ou même dans le perchis, la mécanique est partout et témoigne de l'inventivité de ses occupants : ici, des soufflets de forge installés au dessus du foyer, qui, actionnés au moyen d'un bras, permettent un tirage satisfaisant ; là, un martinet qui remplace la force du bras ; ici encore, un système pour polir et affûter les outils et surnommé « le cheval »...

En accueillant « Magie ? Mécanique ! », la forge-musée permet aux visiteurs de comprendre l'évolution d'un métier grâce aux avancées de la mécanique.

Place à l'expérimentation...

Parce qu'on comprend mieux en manipulant, l'exposition propose de **nombreuses expériences** invitant le visiteur à appréhender le fonctionnement des objets et du monde qui l'entoure. Balances, ressorts, mécanismes d'horloges, vis, roues et poulies se prêtent aux jeux et à l'expérience. Quant aux enfants, ils pourront suivre l'aventure d'**Elvis Sanfin et de Maître O'Nome**, un mécanicien et un magicien occupés à réparer leur machine à remonter le temps.



À la médiathèque d'Étueffont aussi

► Du 10 mai au 21 juin

L'exposition est également accueillie à la médiathèque d'Étueffont. Films, livres, musique, maquettes et mallettes pédagogiques, cd rom, jeux de société traitant de la mécanique seront mis à l'honneur. Petits et grands pourront se prêter à de nombreuses expériences (pilotage mini avion, ballon fusée, eau qui colle au seau, etc).

C'est pas magique, c'est ludique !

► Animations scolaires lundi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

4 visites-ateliers : à partir d'une approche historique, de la révolution Industrielle aux inventeurs francs-comtois célèbres, les enfants se font tour à tour constructeurs, horlogers ou mécaniciens. A la forge-musée, sur réservation.

► Visite de l'exposition à la forge-musée pour les périscolaires de la communauté de communes du pays-sous-Vosgien

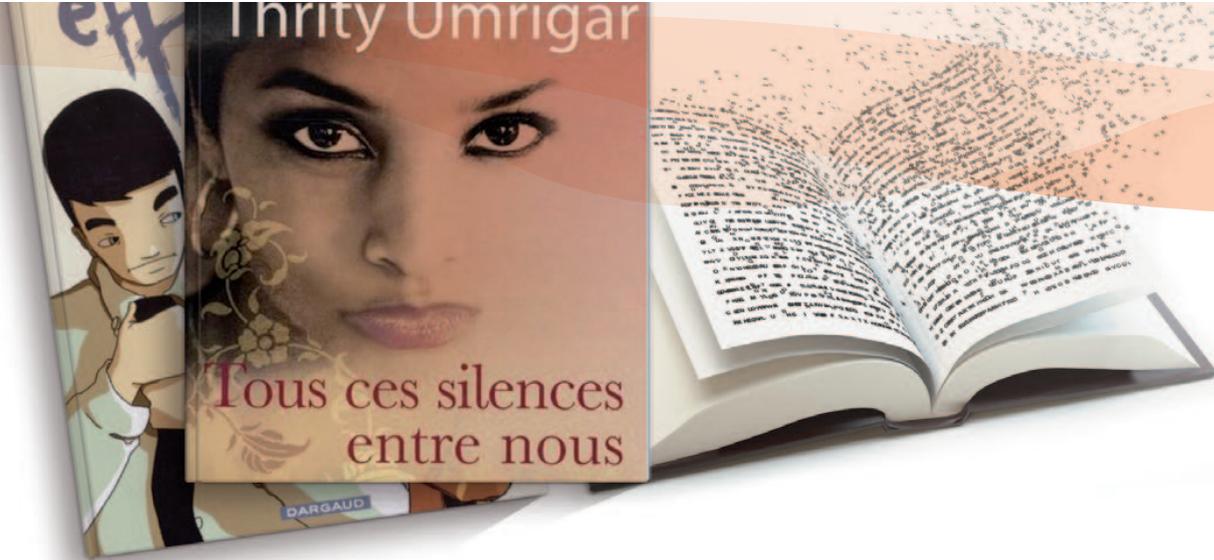
Accueil tous les soirs du 24 juin au 5 juillet, lundi, jeudi et vendredi et participation au tournoi de toupies vendredi 5 juillet.

La mécanique sur grand écran

Les thèmes de l'industrialisation, du rapport de l'homme à la machine, la modernisation des méthodes de travail tout comme la mécanisation des tâches, ont largement inspiré les cinéastes. Le premier film de l'histoire du cinéma n'est-il pas « La Sortie des Usines Lumière », tourné par Louis Lumière à Lyon le 19 mars 1895 ?

Les approches sont multiples : comédie sociale, critique politique et économique, fantaisie, futuriste...

À l'occasion de l'exposition, la forge-musée, en partenariat avec la médiathèque intercommunale du pays-sous-vosgien, proposera des films mettant la mécanique à l'honneur.



DES LIVRES ET VOUS !

Fermeture définitive
de la bibliothèque
de Grosmaugny
le 30 juin 2013



Vous aimez la lecture, la musique, le cinéma ? Vous avez des difficultés physiques, même temporaires, pour vous déplacer ? Si vous ne pouvez pas venir à la médiathèque, la médiathèque vient à vous.

Vous pouvez faire appel au service de portage à domicile et profiter de la médiathèque tout en restant chez vous en empruntant des livres, des magazines, des DVD, CD lus... Vous pouvez également être conseillé par l'animatrice qui assure le service.

Ce service est gratuit et réservé aux personnes domiciliées sur le territoire communautaire.

Pour y accéder, il suffit :

- De prendre un abonnement annuel à la médiathèque intercommunale.

Pour connaître les modalités d'inscription, consultez le site internet www.cc-pays-sous-vosgien.fr rubrique culture/les médiathèques.

- De prendre contact auprès de l'ambassadrice du livre, Stéphanie Spieser au 03 84 54 72 39 ou par mail : stephany.spieser@cc-pays-sous-vosgien.fr

Comment choisissez-vous votre document (livre, revue, DVD, CD...) ?

Un auteur, une thématique, un titre, une couverture, une pochette qui vous attire ?

La littérature, la musique, le cinéma, c'est d'abord une rencontre entre la personne et le livre, le support, qu'elle aura choisi en fonction de ses goûts, de ses désirs et de ses émotions.

Et si les lecteurs vous donnaient leurs impressions...

La médiathèque intercommunale souhaite créer de l'échange, du partage entre ses usagers et susciter l'envie de lire, écouter, regarder, mais aussi de nourrir la curiosité de chacun par la découverte de nouveaux univers musicaux, littéraires et cinématographiques.

Elle a donc créé un nouvel outil, accessible en ligne sur le site internet de la CCPSV, dont le but est de vous aider à choisir le document qui vous correspond le mieux et qui saura vous plaire : il s'agit de « **fiche lecture** », « **d'écoute** » ou encore dite « **de visionnage** ».

Il est difficile de changer de style musical, de registre littéraire ou de genre cinématographique. Comment ne pas être déçu et oser le changement ?

Grâce aux fiches lectures, d'écoutes ou de visionnages, vous pourrez peut-être découvrir un univers inconnu et vous laisser tenter...

Les fiches ont été rédigées par des personnes empruntant des médias à la médiathèque intercommunale (sur les sites d'Étueffont et Rougemont-le-Château).

Elles permettent à chaque participant de parler de ses lectures, écoutes ou visionnages, et ainsi d'exercer son esprit à révéler ce qui se cache derrière un « *j'ai beaucoup aimé ce livre* » ou « *ce film est nul* ».

Nous espérons qu'elles vous aideront dans vos choix et qu'elles vous donneront envie, à votre tour, de partager votre sentiment sur d'autres supports.

Alors, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes, rubrique culture et patrimoine - les médiathèques - Des livres et Vous !



Horaires de la médiathèque intercommunale

| | Étueffont | Rougemont-Le-Château |
|----------|-----------|----------------------|
| Mardi | 16h - 18h | |
| Mercredi | 10h - 12h | 10h - 12h |
| | 14h - 18h | 13h30 - 18h |
| Vendredi | 14h - 18h | |
| Samedi | 10h - 12h | 9h - 10h30 |
| | 14h - 16h | |

Fermée chaque premier samedi du mois

MODE D'EMPLOI DU SITE DE LA CCPSV

Parcourez l'histoire et les compétences de la CCPSV : enfance/famille - environnement - culture/patrimoine.

Et découvrez les services : halte-garderie, crèche, RAM, LAEP, centres de loisirs, forum jeunes, famille, assainissement, médiathèque intercommunale, Forge-musée, etc.

Annuaire des associations, artisans et commerçants. Renseignez ici votre association ou entreprise.

Offres d'emploi, stages et accès au site internet www.service-public.fr.

Agenda des manifestations du pays sous-vosgien, proposez en ligne votre manifestation.

Recevez la lettre d'actualité mensuelle du centre socioculturel intercommunal EISCAE et restez informé de l'actualité du pays sous vosgien.

Zoom sur les animations des services communautaires.

Retrouvez le bulletin intercommunal en version numérique.

Accès direct à la présentation des 14 communes de la CCPSV.



INFORMATIONS PRATIQUES

| Mairie | Secrétaires - Téléphone Mairie - Courriel | Permanence |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Anjoutey Jean-Marc Grébaut <i>mairie</i> | tél/fax : 03 84 54 66 45 mairie.danjoutey@wanadoo.fr | lundi : 16 h à 17 h mardi et vendredi : 16 h à 17 h 30 mercredi et jeudi : 10 h à 12 h samedi : 9 h à 12 h |
| Bourg-sous-Chatelet Armand Nawrot <i>mairie</i> | tél. 03 84 23 00 73 mairiedebourg@wanadoo.fr | lundi : 14 h à 17 h mercredi : 8 h à 12 h jeudi : 13 h à 16 h |
| Étueffont Gérard Guyon <i>mairie</i> | tél. 03 84 54 60 40 etueffont.mairie@wanadoo.fr www.etueffont.fr | lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h 30 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 samedi : 9 h à 12 h |
| Felon Gérard Wurtz <i>mairie</i> | tél. 03 84 23 07 70 mairiefelon@orange.fr | jeudi : 18 h 30 à 19 h 30 |
| Grosmagny Maurice Leguillon <i>mairie</i> | tél. 03 84 29 33 03 mairie.grosmagny@wanadoo.fr | lundi et vendredi : 14 h à 16 h mardi : 17 h à 19 h |
| Lachapelle-sous-Rougemont Jean-Louis Buchwalter <i>mairie</i> | tél. 03 84 27 60 68 mairielachapelle-rougemont@wanadoo.fr www.lachapelle-sous-rougemont.fr | mardi : 10 h à 12 h 30 jeudi : 16 h à 18 h 30 samedi : 9 h 30 à 11 h 30 |
| Lamadeleine-Val-des-Anges Renée Humbert <i>mairie</i> | tél. 03 84 54 79 29 lamadeleine-valdesanges@wanadoo.fr | mardi : 8 h 30 à 12 h mercredi : 8 h à 11 h vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 |
| Leval Marc Jacquey <i>mairie</i> | tél. 03 84 23 08 72 mairie.de.leva@wanadoo.fr | mardi : 18 h à 19 h |
| Petitefontaine Michel Schnoebelen <i>mairie</i> | tél/fax : 03 84 23 69 11 mairie.petitefontaine@orange.fr | mercredi : 18 h à 19 h |
| Petitmagny Alain Bourdeaux <i>mairie</i> | tél. 03 84 54 65 58 mairie.petitmagny@wanadoo.fr | lundi : 9 h à 11 h jeudi : 17 h à 19 h |
| Riervescemont Michel Invernizzi <i>mairie</i> | tél. 03 84 29 57 59 mairie.riervescemont@wanadoo.fr | lundi : 9 h à 12 h vendredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30 |
| Romagny-sous-Rougemont Jean-Jacques Mang <i>mairie</i> | tél. 03 84 23 04 15 mairie-romagny-sous-rougemont@wanadoo.fr | mercredi : 19 h 30 à 20 h 30 |
| Rougemont-le-Château Michel Berné <i>mairie</i> | tél. 03 84 23 00 18 mairie.rougemont-le-chateau@wanadoo.fr www.rougemont-le-chateau.fr | lundi au vendredi : 9 h à 12 h lundi, mercredi et vendredi : 15 h à 18 h |
| St-Germain-le-Chatelet Dominique Ory <i>mairie</i> | tél. 03 84 23 71 92 mairiesaintgermain@wanadoo.fr | lundi : 9 h à 12 h mercredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30 |